



Offre d'emploi

Titre d'emploi : Accompagnateur(trice) d'étudiants handicapés (P392)
Numéro de concours : 2015-2016S10
Numéro au plan d'effectifs : 392
Catégorie d'emploi : Orientation, information scolaire et professionnelle, vie étudiante et service à l'étudiant
Direction : Direction des études et de la vie étudiante
Service : Vie étudiante
Nom du supérieur(e) immédiat(e) : Marie-Ève St-Denis
Statut de l'emploi : Occasionnel
Horaire de travail : Selon les besoins de l'étudiant handicapé
Début d'affichage externe : 2016-05-12
Date et heure de fin de l'affichage externe : 2016-05-26 16:30
Échelle salariale : 17.26\$ - 19.96\$
Prédécesseur(e) : N/A
Entrée en fonction prévue : 2016-08-22

Description :

Description du titre d'emploi (plan de classification)

Nature spécifique du travail

La personne de cette classe d'emploi accompagne l'étudiant vers ses locaux d'enseignement et dans tous ses autres déplacements au Collège. Elle l'assiste, au besoin, pour tout ce qui a trait à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité. Elle l'aide à manipuler ou manipule le matériel ou les objets nécessaires à la préparation ou au déroulement d'activités pédagogiques ou étudiantes. Elle note ses observations concernant les besoins et les comportements de l'étudiant et peut être appelée à en informer le personnel enseignant ou les autres intervenants. Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser. Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Exigences :

Formation académique requise :

La formation exigée pour l'exercice d'un emploi de soutien technique ou de soutien administratif correspond au niveau de scolarité, sanctionné par un diplôme ou une attestation d'études, qui consiste le niveau minimum de connaissances requis pour exercer adéquatement les fonctions de l'emploi. Avoir (1) une année d'expérience pertinente.

Compétences et exigences particulières :

- Être employé ou un étudiant à temps plein du Collège de Rosemont (pour les étudiants, merci d'indiquer votre numéro d'étudiant du Collège dans votre lettre de présentation ou dans votre CV)
- Maîtrise du français écrit et oral
- Capacité de travailler en équipe
- Sens de l'organisation
- Empathie
- Communication interpersonnelle

Tests requis :

Les personnes retenues seront appelées à passer un test de français pour vérifier les exigences mentionnées.

Le Collège de Rosemont souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Remarques :

Si votre expérience professionnelle a évolué depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel, et ce, afin que votre candidature soit prise en considération.

Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant d'aller mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.